



Renseignements

Mardi 18 octobre 2011 à 18h30
Facultés universitaires Saint-Louis
Boulevard du Jardin botanique 43
1000 Bruxelles

Auditoire I

Entrée libre

*Pour tout renseignement complémentaire,
veuillez vous adresser aux*

*Facultés universitaires Saint-Louis
Service de communication
Tél. : 02 211 78 86
E-mail : communication@fusl.ac.be*

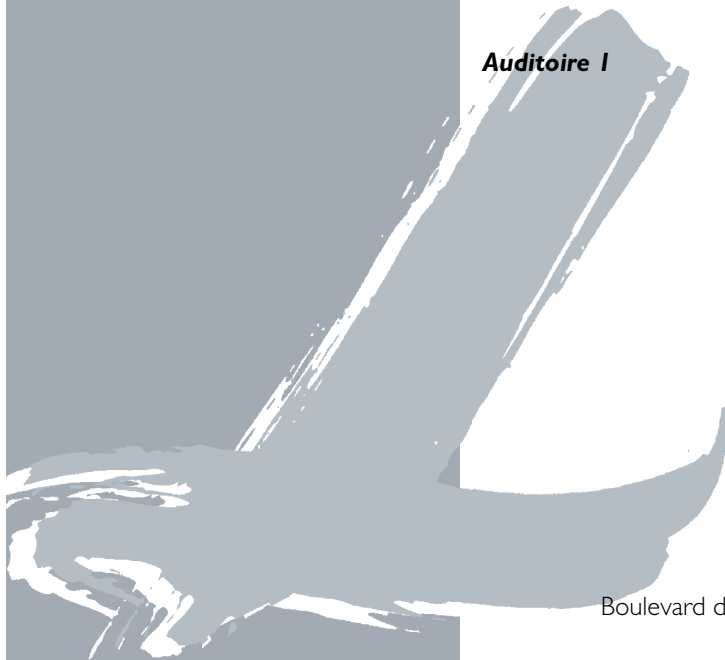
Conférence

**Prix du baccalauréat
en droit**

**A propos de la
jurisprudence
Salduz**

**Mardi 18 octobre 2011
à 18 h 30**

Auditoire I



Faculté de droit
Boulevard du Jardin botanique 43
1000 Bruxelles

Thème

« Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat ». Cette déclaration bien connue des amateurs de séries américaines n'était pas de mise en procédure pénale belge jusqu'à présent car celle-ci, dans sa phase d'enquête, relève d'une logique profondément inquisitoire, à la différence de la procédure anglo-saxonne.

La jurisprudence Salduz de la Cour européenne des droits de l'homme remet néanmoins tout cela en question en imposant la présence de l'avocat lors du premier interrogatoire d'un suspect en vue de prémunir toute personne arrêtée contre les mauvais traitements et de lui garantir le droit au silence.

Le législateur belge s'est plié à cette exigence par la loi du 20 juillet 2011, amorçant ainsi une évolution fondamentale de notre procédure vers un système dans lequel le suspect et son avocat auront sans doute progressivement un rôle de plus en plus important dès le début de l'enquête.

Serait-ce le début de la fin de la procédure inquisitoire ?

Programme

18h30 : Remise du prix du baccalauréat en droit aux lauréats Charlotte de CALLATAÏ et Guillaume DELFOSSE

19h : « Les implications de la jurisprudence Salduz : le début de la fin de la procédure inquisitoire ? »

Par Ann JACOBS

Professeur ordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Liège

19h45 : « Le respect de la jurisprudence Salduz : un rude combat pour les droits de la défense »

Par le bâtonnier Robert

DE BAERDEMAEKER

Président de l'Ordre des barreaux francophone et germanophone

20h : Réception

21h : Souper de cours